

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le **20 AVR. 2018**

CONCOURS DE TECHNICIEN D'ART
Métiers du textile
Spécialité « Artiste teinturier »

Session 2018

Le jury, réuni le 20 avril 2018 au ministère de la culture, sous la présidence de Monsieur Francis TRIVIER, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

1	Madame	CORLET	Solène
2	Madame	PARIS	Camille

Pour le président du jury empêché,

Francis TRIVIER

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.